

AVIVA GRANDES MARQUES

FR0011586544 A

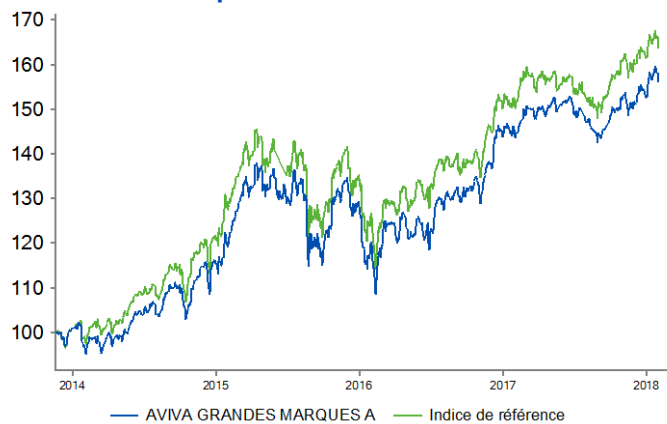
Reporting mensuel au 31 janvier 2018



■ Valeur liquidative : 1 559,4 €

■ Actif net du fonds : 96 982 422 €

■ Évolution de la performance



(base 100 au 19 nov. 2013)

■ Performances cumulées

	1M	Ytd	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	2,3%	2,3%	8,6%	30,9%	-	-	-
Indice de référence	1,4%	1,4%	8,6%	28,4%	-	-	-

■ Performances annuelles

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	-	-	14,1%	11,4%	11,9%	6,1%
Indice de référence	-	-	19,8%	11,2%	11,7%	7,6%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances présentées s'entendent dividendes/coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

■ Principaux indicateurs de risque *

	Fonds	Indice de référence
Max Drawdown (1)	-21,5	-21,7
Délais de recouvrement (1)	287	287

	1Y	3Y	5Y
Ratio de sharpe *	1,1	0,7	-
Ratio d'information *	-0,3	0,2	-
Tracking error *	2,5	3,7	-
Volatilité fonds *	7,8	14,4	-
Volatilité indice *	7,4	13,7	-

* Source : Six Financial Information (1) sur 156 semaines

■ Notation Six Financial Information



■ Date de création

19 novembre 2013

■ Classification AMF

Actions internationales

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Emission carbone

Fonds : **65,97** tonne(s) par million de \$ de revenus (hors obligations souveraines)

Source : BRS & MSCI

■ Orientation de gestion

Le fonds recherche, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition à hauteur de 120% maximum aux marchés actions de toutes zones géographiques, dont les pays émergents.

Les grandes marques internationales sont entendues comme des entreprises bénéficiant d'une notoriété excédant leur propre secteur d'activité et jouissant auprès du grand public, dans leur marché d'origine ou de manière globale pour des marques de dimension internationale, d'une bonne image, la marque étant de ce fait susceptible à elle-seule d'influencer le comportement d'achat des consommateurs.

Dans l'univers des grandes marques internationales, les valeurs sont ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation, les perspectives de croissance de la société émettrice ou encore la qualité de son management. Le processus de gestion privilégie les caractéristiques propres à chaque titre et non celles du secteur ou du pays concerné.

■ Indice de référence

MSCI World (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

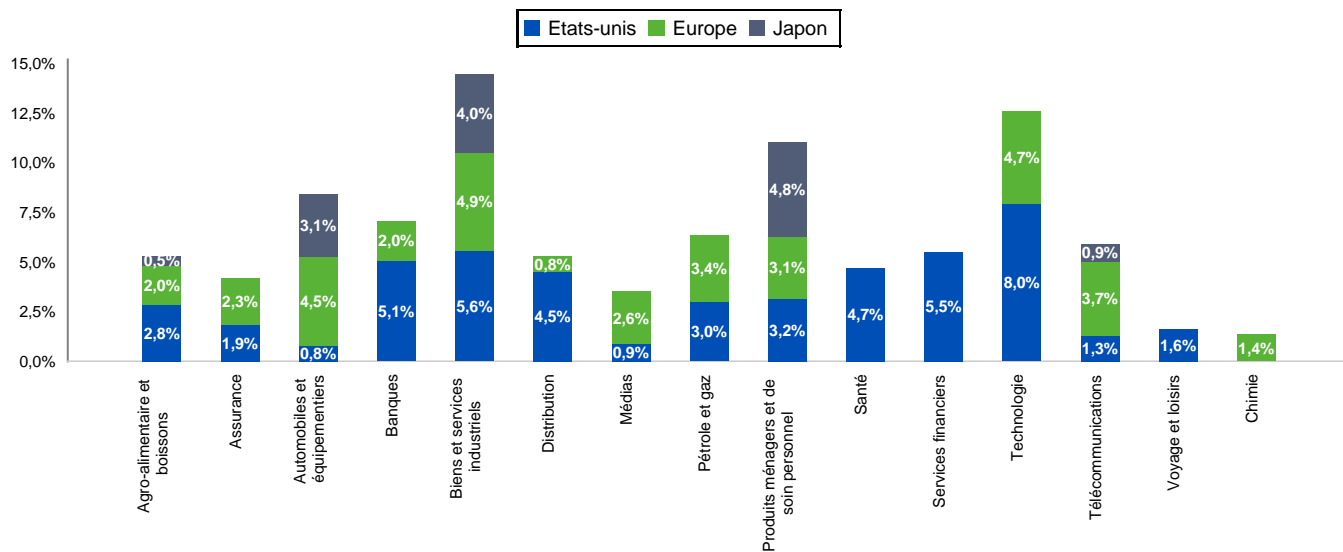
■ Gérants

Matthieu Rolin

Xavier Laurent



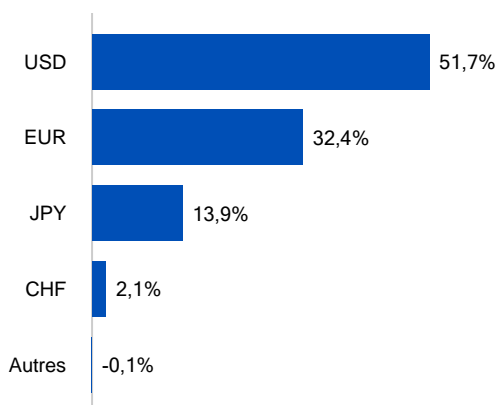
Répartition par secteur et zone géographique



Répartition par type d'actif



Répartition par devise

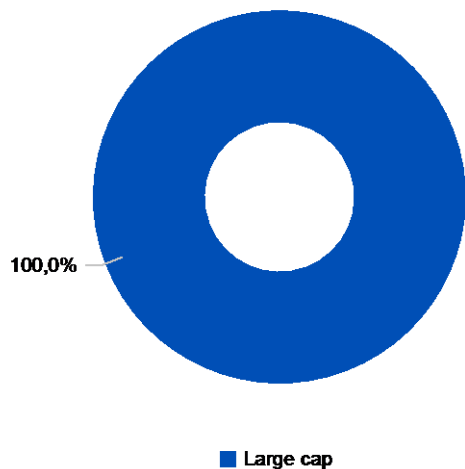


Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
BANK OF AMERICA CORP	USA	Banques	2,7%
TOTAL SA	France	Pétrole et gaz	2,7%
PUBLICIS GROUPE SA	France	Médias	2,6%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Allemagne	Automobiles et équipementiers	2,5%
SAP SE	Allemagne	Technologie	2,5%
JPMORGAN CHASE & CO	USA	Banques	2,4%
AXA SA	France	Assurance	2,3%
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	USA	Services financiers	2,3%
ORACLE CORPORATION	USA	Technologie	2,3%
PAYPAL HOLDINGS INC	USA	Biens et services industriels	2,2%

Nombre total de lignes : 75

■ Répartition par taille de capitalisation



■ Commentaire de gestion

Sur la partie américaine du portefeuille, nous avons tout d'abord renforcé notre exposition à plusieurs sociétés du secteur financier, telles que JP Morgan, Goldman Sachs ou Bank of America. Nous avons par ailleurs pris quelques bénéfices sur Starbucks, en amont de la publication de ses résultats. En effet, le modèle semble s'essouffler aux Etats-Unis, avec une concurrence de plus en plus féroce, et le management ne semble pas avoir trouvé les solutions efficaces à un certain nombre de problèmes.

Au sein de la poche européenne du portefeuille, nous avons ajouté Adidas. Le fabricant allemand reste depuis de nombreuses années l'une des marques préférées dans le monde pour les sportifs, et ceci malgré l'arrivée de nouveaux concurrents. Le renouvellement des modèles, l'innovation, la distribution, la portée marketing et l'événementiel (coupes du monde, Jeux Olympiques, etc.) sont des forces parfaitement utilisées par Adidas qui maintient une capacité à augmenter les prix intacte au fur et à mesure des années. Les tendances démographiques, la recherche de vies plus saines et du bien-être sont des moteurs pour la croissance des équipements et vêtements de sport, tout comme les effets de mode, ce qui permet à Adidas d'être également porté par les volumes.

Sur la partie japonaise d'Aviva Grandes Marques, nous avons augmenté notre exposition à Hoya dont le retour à l'actionnaire demeure au centre de la stratégie du groupe. La compagnie a récemment annoncé vouloir racheter 5,6 millions de ses actions, pour un montant de 30 milliards de Yen, lequel s'ajoute aux 25 milliards déjà acquis à partir de la seconde partie de l'année 2017.

■ Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0011586544	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Classification AMF	Actions internationales	Date de règlement	J+1
Date de création	19 novembre 2013	Droits d'entrée max	4%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Frais de gestion max TTC	1,70%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance (1)	20%
Investissement min. initial	Néant	Publication des VL	www.avivainvestors.fr
Investissement min. ultérieur	Néant	Commissaire aux comptes	PWC Audit
Indice de référence	MSCI World (dividendes nets réinvestis)	Affectation des résultats	Capitalisation
		Ticker Bloomberg	AVGMARA

■ Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).
Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max Drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'émission carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

■ Contacts

Aviva Investors France
14 rue Roquépine
75008 Paris

Tel : 01 76 62 90 00
Fax : 01 76 62 91 00
info.fr@avivainvestors.com

■ Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Sources pour toutes les données : Aviva Investors France

Les OPC sous-jacents de la gamme Aviva détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

(1) Si la performance du fonds nette de frais est positive et supérieure à la performance de l'indice de référence, il est prélevé une commission de surperformance égale à 20% de l'écart entre la performance du fonds nette de frais et la performance de l'indice de référence sous déduction de l'éventuelle sous-performance de l'exercice précédent (écart entre la performance de l'indice de référence du fonds et la performance du fonds, lors de l'exercice précédent, lorsque cet écart est positif) ».

égale à 20% de l'écart entre la performance du fonds nette de frais et la performance de l'indice de référence sous déduction de l'éventuelle sous-performance de l'exercice précédent (écart entre la performance de l'indice de référence du fonds et la performance du fonds, lors de l'exercice précédent, lorsque cet écart est positif) ».